

Les arguments de ceux qui ont enfoncé Fanny Truchelut

Il est intéressant et instructif d'examiner, deux ans après le début de cette affaire, les arguments des médias, personnalités laïques ou féministes, et des organisations qui ont condamné l'attitude de Fanny Truchelut. Ce récapitulatif, rapide, n'a pas pour but d'entretenir des polémiques stériles, mais d'approfondir un débat aujourd'hui incontournable pour tous ceux qui se réclament du féminisme et de la laïcité, face à l'offensive politico-religieuse des islamistes, en France et en Europe.

LA PRESSE LOCALE

Dans le sordide, on peut difficilement égaler le journal local « L'Est Républicain ». Jean-Baptiste Bize y donna le signal de la campagne de lynchage avec un article dont le titre indique la teneur : « Discrimination raciale dans un gîte de vacances vosgien ». (1) La chasse était ouverte, les télévisions locales relayèrent sans vergogne cette information.

Egal à lui-même, ce quotidien se distinguera, le 17 août dernier, par un texte haineux, intitulé « Pétition », signé Paul Aubriat, qui pratique l'amalgame entre Fanny Truchelut et l'extrême droite. En sonnant la charge contre une femme seule, l'édition vosgienne de « l'Est Républicain » ne fait pas honneur à ce si beau métier : journaliste.

(1)

<http://www.ripostelaique.com/Chronologie-d-une-provocation.html>

LE MRAP

Défenseur inconditionnel de l'islam depuis des années, multipliant procès et intimidations contre tous ceux qui s'inquiétaient de l'offensive de la « religion de pauvres »

contre la laïcité et le droit des femmes, comme le signale notre ami Jocelyn Bézecourt dans un récapitulatif accablant, (2) l'organisation présidée par Mouloud Aounit ne pouvait pas manquer ce rendez-vous. C'est donc la présidente locale, Claude Gavaille, qui a accompagné Horia Demiati dans ses démarches pour porter plainte contre Fanny Truchelut. L'avocat de cette association, le socialiste Gérard Wetzler, se montrera, lors du procès, particulièrement ignoble, mais surtout incompetent, qualifiant Fanny Truchelut, qui n'a fait baptiser aucun de ses quatre enfants, d'intégriste catholique !



A noter la prise de position en faveur de Fanny Truchelut de la section de Nancy qui a réagi immédiatement après le verdict du premier procès.(7)

(4) <http://www.atheisme.org/houellebecq.html>

(5)

<http://www.prochoix.org/cgi/blog/index.php/2005/06/08/310-orientation-problematique-de-la-ldf-confirmee>

(6)

<http://www.ripostelaique.com/Nous-etions-au-proces-de-Fanny.html>

(7)

<http://www.ripostelaique.com/Militante-de-la-LDH-je-soutiens.html>

PROCHOIX et CAROLINE FOUREST

Avec la directrice de cette revue de qualité, les débats furent vifs, et le demeurent. Sans doute soucieuse de sa respectabilité et d'une carrière qui s'annonce brillante, Caroline Fourest a tout de suite enfoncé Fanny Truchelut. Prenant d'abord le prétexte que celle-ci était défendue par Alexandre Varaut, membre du Mouvement pour la France, pour estimer la cause indéfendable, elle reprocha ensuite à Riposte

Laïque son soutien à Fanny, occasionnant une réponse de notre revue. (8)



Mais ce furent surtout les philosophes Marie Perret et Catherine Kintzler, qui tentèrent de justifier leur position. Ainsi, selon Catherine Kintzler, qui, par ailleurs, défend le voile à l'université, la laïcité serait menacée par deux fléaux : les communautaristes, et les ultra-laïcistes, renvoyés dos-à-dos (14). Marie Perret, qui nous qualifia élégamment de « villiero-compatibles », ne craint pas le ridicule en voyant dans l'affaire du gîte des Vosges un traquenard de l'extrême droite chrétienne (15), voire une nouvelle résurgence du mc carthysme ! (16) Manifestement, ces arguments ne durent pas convaincre beaucoup de responsables de l'Ufal, il suffit de regarder le nombre, et le titre, des premiers signataires de la pétition demandant la relaxe de Fanny. A noter que le journal en ligne « Respublica », aujourd'hui totalement aligné sur les positions de la direction de l'Ufal, propose, sur son site, un intéressant dossier où est recensée une variété de positions intéressantes. (17).

(12)

http://www.gaucherepublicaine.org/2,article,1708,,,,_Affaire-du-gite-des-Vosges-il-faut-raison-garder.htm

(13)

<http://grouik-grouik.org/8/2007/10/laffaire-du-gte-des-vosges-rvle-une.html>

(14)

http://www.gaucherepublicaine.org/2,article,1711,,,,_La-laicite-face-au-communautarisme-et-a-lrultra-laicisme.htm

(15)

http://www.gaucherepublicaine.org/2,article,1744,,,,_Le-traqu

[enard-tendu-par-l-extreme-droite-chretienne.htm](http://www.gaucherepublicaine.org/2,article,1785,,,,_A-propos-de-l-affaire-Truchelut-nous-disons-non-a-la-politique-du-soupcon.htm)

(16)

http://www.gaucherepublicaine.org/2,article,1785,,,,_A-propos-de-l-affaire-Truchelut-nous-disons-non-a-la-politique-du-soupcon.htm

(17) <http://www.gaucherepublicaine.org/index.php?idPage=12>

CEUX QUI BRILLERENT PAR LEUR SILENCE

On n'entendit pas beaucoup, sur ce dossier, les mouvements féministes traditionnels, comme le Collectif National du Droit des Femmes (CNDF). Pourtant, ce texte d'Anne Zelensky est limpide quant aux enjeux de ce procès (18). On n'entendit guère, non plus, les républicains de gauche, ni les philosophes médiatiques, par ailleurs brillants contre Sarkozy et ses discours antilaïques. C'est sans doute plus confortable de prendre position contre la venue du pape.

On n'entendit pas davantage ceux qui se trémoussaient devant Ayaan Hirsi Ali, à Paris. Considérant la manière dont ils traitèrent Geert Wilders, qui vit sous protection policière, et son film « Fitna », leur silence était peut-être préférable.

(18)

<http://www.ripostelaique.com/L-arbre-et-la-foret-du-Gite-des.html>

Lucette Jeanpierre